Les organisations de femmes réclament de la clarté sur les impacts des mesures d'économie sur les femmes

Bruxelles, 8 mars 2012 – En cette journée internationale des femmes, des organisations de femmes francophones et néerlandophones tirent ensemble la sonnette d'alarme sur les mesures d'économie du gouvernement. Elles feront part de leurs préoccupations à Joëlle Milquet, ministre fédérale de l'égalité des chances, et demandent des chiffres révélant l'impact des mesures de crise sur les femmes.

Les statistiques et indicateurs de genre, publiés il y a quelques jours par l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, ont montré une fois de plus très clairement à quel point l'écart était déjà grand entre les situations socio-économiques des femmes et des hommes. Avec les mesures d'économies actuelles, les femmes vont payer encore plus cher pour les responsabilités familiales qu'elles assument, ce qui est inadmissible :

- Le crédit-temps, majoritairement pris par les femmes, sera plus difficilement accessible. Car dans une société profondément inégalitaire, ce sont elles, massivement, qui prennent des temps partiels ou arrêtent de travailler professionnellement pour s'occuper des enfants (les femmes représentent 84 % des personnes de 25 à 49 ans qui prennent un crédit-temps).
- Des conditions plus strictes en matière de chômage s'ajoutent encore au tableau. Comme un emploi est désormais jugé convenable et doit être accepté s'il est situé à moins de 60 km du domicile (au lieu de 25 km) sans prise en compte de la durée des déplacements (avant max. 4h par jour) et que le manque de place d'accueil pour enfants n'est pas une raison valable pour refuser un emploi, plus de femmes risquent soit de se retrouver dans un emploi à temps partiel, soit de se voir exclues du chômage. Sans parler de l'accélération de la dégressivité des allocations, plus grave encore pour les femmes qui sont surreprésentées dans la catégorie "cohabitant" et son forfait ridiculement bas.
- La limitation des pensions de survie va dans le sens d'une individualisation des droits – revendiquée depuis les années 80 par de nombreuses associations féministes. Néanmoins, les organisations de femmes insistent pour que cette individualisation des droits se fasse dans le cadre d'une réflexion globale sur la modernisation de notre système de sécurité sociale en lien avec les évolutions de la société et sans appauvrir les femmes. Par ailleurs, il faut préciser que 44,3 % des femmes travaillent à temps partiel et que les femmes sont déjà surreprésentées parmi les bénéficiaires des pensions les plus basses (59 % des femmes touchent une pension

mensuelle de moins de 1000€ contre 33 % des hommes). De plus, rappelons qu'il y a à peine 10 ans, les femmes ont déjà vu passer l'âge de leur pension légale de 60 à 65 ans sous prétexte d'égalité, et cela sans contrepartie (meilleure rémunération, conditions de travail, places d'accueil,…) !

Face à cette augmentation de la dépendance financière et donc du risque de pauvreté des femmes - et cela est d'autant plus vrai pour les femmes peu scolarisées et les femmes des minorités ethno-culturelles - est-ce une solution durable que celle de veiller (comme le propose le gouvernement) à ce que les CPAS puissent faire face à une augmentation de leurs dépenses ?

En 2007, une loi sur le mainstreaming du genre a pourtant été votée. Elle prévoit que chaque politique doit être évaluée quant à ses effets différenciés sur les femmes et sur les hommes. Mais 5 ans après, cette loi reste toujours lettre morte. Pour savoir exactement quelle part de l'addition les femmes vont devoir payer, les organisations de femmes doivent apparemment analyser elles-mêmes cet impact différencié selon le genre. Ce 8 mars, les organisations signataires souhaitent que le gouvernement applique ses propres règles et organise un audit permettant d'estimer la contribution financière des femmes à cette crise. Les organisations de femmes seront vigilantes au calendrier et à la qualité de cet audit. Un audit plus complet pourrait également être envisagé dans un deuxième temps pour mettre en évidence l'ensemble des injustices financières existant entre les hommes et les femmes, au point de vue fiscal, social, professionnel,…

Le mouvement des femmes belge réaffirme également sa solidarité avec toutes les femmes qui subissent un peu partout les effets de la crise économique. Nous refusons de voir reculer nos droits sociaux pourtant déjà insuffisants et réclamons avant tout plus d'égalité et de justice sociale.

ABVV/FGTB
Action Chrétienne Rurale des Femmes (ACRF)
ACV/CSC
Centre Féminin d'Éducation Permanente (CFEP)
Comité de Liaison des Femmes
Conseil des femmes francophones de Belgique
Ella
Femmes et Santé ASBL
Flora, réseau d'expertise
Genderatwork
FEMMA
La Voix des Femmes
Les Femmes Prévoyantes Socialistes
Le Monde selon les femmes
Marche Mondiale des Femmes / Wereldvrouwenmars
Nederlandstalige Vrouwenraad
Synergie Wallonie pour l'égalité entre les Femmes et les Hommes
Vie Féminine
VIVA-SVV
Vrouwen Overleg Komitee
29, Rue Blanche ASBL

Contacts :
Hafida Bachir (Vie Féminine) :
presidente-nationale@viefeminine.be
GSM : 0487.27.67.37
Tél. : 02/227.13.01

Joëlle Sambi Nzeba (Les Femmes Prévoyantes Socialistes) :
Joelle.SambiNzeba@mutsoc.be
GSM : 0493/50.76.36
Tél. : 02/515.04.09